



HAL
open science

Les enjeux institutionnels, socioprofessionnels et scientifiques de la professionnalisation dans le champ de la formation

Richard Wittorski

► To cite this version:

Richard Wittorski. Les enjeux institutionnels, socioprofessionnels et scientifiques de la professionnalisation dans le champ de la formation. Thierry Ardouin; Sophie Briquet-Duhazé; Emmanuelle Annoot. Le champ de la formation et de la professionnalisation des adultes : attentes sociales, pratiques, lexique et posture identitaires, L'Harmattan, pp.39-47, 2017, (Ingénieries et formations), 978-2-343-12234-2. hal-01967323

HAL Id: hal-01967323

<https://hal.science/hal-01967323>

Submitted on 30 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

-WITORSKI, R. (2017). Les enjeux institutionnels, socioprofessionnels et scientifiques de la professionnalisation dans le champ de la formation. In T.Ardouin, S.Briquet et E.Annoot (éd.). *Le champ de la formation et de la professionnalisation des adultes*. (pp. 39-47). Paris : L'Harmattan.

Introduction

La professionnalisation fait l'objet, depuis quelques décennies, d'une forte valorisation dans le champ de la formation. Cette contribution essaie de mettre en évidence les raisons explicites et les raisons implicites qui fondent cette valorisation qu'elles relèvent d'enjeux socio-politico-économiques plus larges (ouverture et libéralisation des marchés, compétitivité plus forte des économies conduisant à penser une plus grande efficacité des personnes au travail), d'enjeux professionnels (la reconfiguration de certaines professions et l'apparition d'autres) ou d'enjeux scientifiques (transformer des catégories sociales qui ont pour finalité l'organisation du monde en des catégories scientifiques qui ont pour finalité la compréhension du monde). Le texte¹ est ainsi organisé en trois parties. La première aborde les enjeux sociaux de la professionnalisation, la seconde met l'accent sur la réelle polysémie du mot au-delà d'un consensus apparent sur son sens. Enfin, la troisième partie précise ce qui nous semble constituer les enjeux scientifiques de la professionnalisation.

I. Contexte et enjeux sociaux : la valorisation de l'action, du sujet et de son développement

¹ Ce texte est une reprise adaptée de l'article WITORSKI, R. (2008). La professionnalisation : note de synthèse. *Revue Savoirs*, 17, 11-39 et du chapitre d'ouvrage Wittorski, R. (2014). Rendre visible la part insue de l'activité In P. Champy-Remoussenard (éd.) *En quête du travail caché: enjeux scientifiques, sociaux, pédagogiques* (p.101-115). Paris: Octares.

Tout porte à croire que nous sommes entrés, depuis quelque temps, dans un nouveau paradigme social prônant un « individu acteur et auteur de sa propre vie » ainsi qu'une « efficacité immédiate de l'action concrète » (professionnelle, sociale, voire privée), signe sans doute d'un nouveau mode de « gouvernance sociale » mettant en avant un sujet doué d'une autonomie suffisante pour piloter sa propre vie (Barbier et Wittorski, 2015) et accepter la délégation des responsabilités en provenance des organisations... Nous trouvons ici probablement les germes de la figure moderne du « professionnel » et du discours sur la professionnalisation.

Plus précisément, on peut constater une conjonction de trois phénomènes que nous caractériserons de la façon suivante :

- dans le champ des activités de **travail**, le passage d'une logique de production « poussée » par l'offre à une logique de production « tirée » par la demande, le développement d'une culture du résultat et une certaine décentralisation du pouvoir. Ces évolutions s'accompagnent d'une remise en cause (en apparence) de la prescription externe en déléguant aux individus la responsabilité d'une efficacité plus grande de l'activité en lien avec une individualisation plus forte du rapport à l'activité,

- dans le champ des activités de **formation**, on constate une remise en cause d'une logique de formation reposant sur une seule offre externe de savoirs et la valorisation de l'activité « in situ » comme outil direct ou indirect de formation (via la notion de compétence, par exemple). Ce mouvement s'accompagne d'un rapprochement des deux champs du travail et de la formation dont l'enjeu consiste à ne plus les penser de façon séparée,

- dans le champ des activités de **recherche**, notamment en sciences humaines, on peut faire l'analyse d'une mise en discussion du paradigme de la recherche classique en lien avec la valorisation d'autres paradigmes tels le constructivisme, la recherche-action, la recherche-intervention (produire des savoirs pratiques, dont on peut saisir les retombées sociales), la

recherche pluri-inter-trans-disciplinaire, dans une perspective holiste. L'heure semble être à la pensée globale et aux recherches garantissant des retombées concrètes.

C'est probablement dans ce contexte qu'apparaît puis s'impose un lexique nouveau, fortement polysémique, pour parler de l'activité humaine mettant en avant des vocables tels professionnalisation, compétence.

II. Professionnalisation : un consensus lexical mais un fort « dissensus » sémantique à regarder les pratiques sociales

Le mot professionnalisation est apparu successivement dans des espaces et à des époques différentes (groupes sociaux dès la fin du 19^{ème} siècle, entreprises et milieu de la formation depuis quelques décennies, singulièrement en France) pour signifier des intentions variées : nous pouvons ainsi repérer au moins trois sens attribués à ce mot (Wittorski, 2008).

1. La professionnalisation comme constitution des professions

Le mot professionnalisation vient de la sociologie américaine fonctionnaliste (travaux de Parsons, notamment) et indique, dans sa première acception, le processus par lequel une activité devient une profession libérale mue par un idéal de service. Comme le note Paradeise (2003), le mot profession apparaît dans un contexte de marché libre où les acteurs économiques ressentent le besoin de développer une rhétorique concernant leur contribution au marché pour conquérir et accroître leur place. C'est probablement à ce niveau qu'il convient de situer l'apparition, dès le début du 20^{ème} siècle, du mot profession dans les pays anglo-saxons, associé d'ailleurs à l'image de la profession libérale. En France, il apparaît dans un contexte différent qui est caractérisé par un état hiérarchique : dès lors, la profession ne repose pas tant sur le modèle de la profession libérale mais davantage sur celui des corps d'état. L'enjeu est donc ici la mise en reconnaissance de soi dans l'environnement

à des fins de conquête d'une meilleure place dans une hiérarchie étatique.

Selon Bourdoncle (1993), il existe alors deux voies différentes de constitution des professions assorties d'enjeux distincts :

- en France, une lutte politique pour contrôler les places dans une hiérarchie étatique élitiste (notamment le modèle des corps d'état : un corps hiérarchisé, légitimé par l'Etat) ou la constitution de communautés de pairs construisant leurs propres règles (modèle des confréries),
- dans les pays anglo-saxons, une lutte pour le pouvoir (économique) dans les groupes professionnels afin de réguler le marché (le modèle des professions libérales comme moyen d'acquiescer un revenu).

2. La professionnalisation comme « mise en mouvement » des individus dans des contextes de travail flexibles

Les usages faits du mot professionnalisation par les milieux du travail, notamment par les organisations de production de biens et de services (relevant d'abord, historiquement, du secteur secondaire) placées sur des marchés fortement concurrentiels et sommées de faire évoluer l'organisation de leur activité, nous conduisent à une autre signification.

Les enjeux portés par les organisations ne concernent certes pas la constitution des professions dans l'espace social mais la professionnalisation des salariés entendue comme une intention organisationnelle d'accompagner la flexibilité du travail (modification continue des compétences en lien avec l'évolution des situations de travail). En lien avec ce qui précède, le discours des organisations sur la professionnalisation est récent et il fait écho à plusieurs évolutions fortement articulées entre elles :

- le passage d'une logique de production poussée par l'offre - l'entreprise planifie le travail- à une logique de production tirée par la demande, les salariés sont invités à être « acteurs et auteurs du changement »,

- le passage à une logique du résultat,
- le passage d'un système contrôlé en son centre à une certaine décentralisation des responsabilités.

Il semble bien, comme le notent plusieurs auteurs, que l'appel à la professionnalisation rejoigne, par ailleurs, un appel grandissant aux compétences au service des nouvelles normes de travail. Selon Dugué (1999, p. 14) les enjeux consistent à « faire avaler la pilule de la flexibilité ». Pour Stroobants (1993), l'adaptabilité permanente génère une individualisation de l'évaluation qui conduit, selon Linhart (1999, p.59), à « resserrer le contrôle ». Pour ce même auteur (Linhart, 1999, p. 62), il s'agit là de « stimuler les ressorts individuels ». Le recours à la compétence traduit « un surcroît d'exigence vis-à-vis du salarié, celui d'avoir à s'organiser lui-même pour répondre aux insuffisances du travail prescrit..., développer une nouvelle forme de performance centrée sur le service rendu aux clients et capable de mobiliser des ressources spécifiquement humaines de raisonnement et de décision » (Lichtenberger, 1999, p. 71). Nous sommes là dans le cadre d'un projet qui consiste à « mobiliser la subjectivité de tous » (Durand, 2000, p. 18), en quelque sorte, il s'agit d'une injonction pour que le sujet construise son expérience (Dubet, 1994). De ce point de vue, la professionnalisation présente une connotation positive au service d'une nouvelle mobilisation des salariés dans des contextes de travail plus flexibles, faisant davantage appel aux ressources subjectives des personnes.

Comme on le voit dans bien des secteurs d'activité, ces exigences nouvelles à l'égard des salariés constituent certes une tendance commune mais présentent aussi, dans leur nature, des singularités selon les organisations concernées. Plusieurs exemples récents montrent que l'activité prescrite a tendance à se différencier selon les entreprises faisant appel à un même corps professionnel, de sorte que les titulaires d'un même groupe professionnel ne réalisent plus tout à fait la même activité selon le contexte de travail dans laquelle ils sont (cette tendance se confirme dans des secteurs d'activité en forte

évolution). Il y a alors une tendance réelle à l'institutionnalisation de l'activité (alors même que les organisations parlent de professionnalisation !) se traduisant par un contrôle organisationnel plus fort de la nature du travail à réaliser accompagnant, dans le même temps, une diminution du pouvoir de contrôle des groupes professionnels sur leur activité. Cela constitue, bien entendu, un enjeu de lutte sociale dans les milieux du travail aujourd'hui.

Ce paradoxe apparent trouve probablement son explication dans le fait que les organisations cherchent à convertir les identités professionnelles au profit d'une culture d'organisation (fondée sur des principes d'efficacité et d'excellence).

3. La professionnalisation comme « fabrication » d'un professionnel par la formation et quête d'une légitimité plus grande des offres et pratiques de formation

Les milieux de la formation se sont également emparés du mot professionnalisation : quel est le dispositif de formation qui, aujourd'hui, ne se réclame pas d'une visée professionnalisante ? A la fois portée par les orientations nationales et européennes s'agissant de l'organisation de la formation initiale et continue (voir accord national interprofessionnel de 2003 et la loi FTLV de 2004 et suivantes) et prônée par les secteurs privés, la professionnalisation a d'évidence le vent en poupe.

Qu'elles en sont les raisons et les manifestations ?

- D'une part, on constate une évolution des enjeux liés à l'acte de formation dans les milieux du travail. Ainsi, apparaissent des expériences reposant sur une tentative d'articulation plus étroite entre l'acte de travail et l'acte de formation : il ne s'agit plus seulement de transmettre de façon déductive des contenus pratico théoriques ou, au contraire, d'apprendre sur le tas (formation informelle) mais d'intégrer dans un même mouvement l'action au travail, l'analyse de la pratique professionnelle et l'expérimentation de nouvelles façons de travailler. Ainsi, les logiques liées au recours à la formation changent, elles ne reposent plus tant sur l'adaptation de la main

d'œuvre aux changements mais surtout sur l'élaboration et l'accompagnement de changements organisationnels. Cela engage un ancrage plus fort des actions de formation par rapport aux situations de travail. Cette évolution prend, par exemple, la forme de dispositifs de formation partenariaux plus complexes et multi acteurs. L'enjeu consiste alors à questionner et à articuler trois moments habituellement séparés : l'acte de « production travaillée » (le travail dans l'entreprise), l'acte de réflexion/ recherche à propos des conditions de transformation des pratiques professionnelles et l'acte de formation.

- D'autre part, les milieux de la formation mettent en évidence le caractère professionnalisant de l'offre de formation de manière à développer l'efficacité perçue (par les clients) des dispositifs en vue d'améliorer la place et la légitimité des pratiques de formation. De ce point de vue, la professionnalisation constitue un enjeu identitaire fort pour les milieux de la formation (en lien, souvent, avec l'introduction de démarches qualité).

On le voit, l'intention de professionnalisation s'insère ainsi dans un jeu de régulations sociales. On peut dire que le mot, fortement polysémique, car investi d'enjeux et donc de significations différentes selon les acteurs qui l'utilisent, revêt au moins trois sens : la constitution d'un groupe social autonome (« professionnalisation-profession »), l'accompagnement de la flexibilité du travail (« professionnalisation-efficacité du travail ») et le processus de « fabrication » d'un professionnel par la formation (« professionnalisation-formation »). Loin de s'articuler, ces significations s'opposent et font donc débat social.

Les deux derniers sens s'inscrivent dans un contexte social particulier marqué par des évolutions convergentes du travail et de la formation qui introduisent une nouvelle conception du professionnel (autonome, responsable, adaptable).

Il semble ainsi que la professionnalisation relève avant tout d'une intention sociale et que, de ce fait, elle fasse l'objet d'une charge idéologique forte. Cette thématique chargée renvoie à des enjeux qui se différencient en fonction des groupes d'acteurs

qui la promeuvent (société, individus, groupes professionnels ou organisations). Ainsi, plusieurs recherches conduites par le laboratoire CIVIIC ont mis en évidence cette variété de sens par exemple la professionnalisation reconnaissance de l'activité professionnelle de consultant formateur (recherche commanditée par un syndicat professionnel de consultant formateur), la professionnalisation apprentissage du métier in situ (recherche en cours sur les apprentissages déployés au domicile par les employés familiaux).

Qu'il s'agisse d'une initiative de l'organisation ou des individus, on comprend donc pourquoi le thème de la professionnalisation entre de plain pied dans un débat social duquel il ne peut être absent. D'une certaine façon, la professionnalisation présente, sous un visage différent le débat faisant prévaloir côté organisation la logique compétence (dans un souci d'accompagnement des évolutions du travail et de repositionnement du pouvoir dans les organisations), et côté acteurs la logique qualification (dans un souci de mise en reconnaissance des professionnalités à l'initiative des salariés, dans les organisations).

Qu'en est-il des enjeux théoriques de la professionnalisation ?

III. Les enjeux théoriques de la professionnalisation.

La question que nous posons ici est la suivante : la professionnalisation relève d'abord d'intentions sociales, dans quelles conditions peut-elle devenir ou devient-elle (dans les travaux disponibles) un enjeu et un objet théorique ?

Selon nous, les enjeux théoriques de la professionnalisation semblent relever, d'une part, d'une meilleure compréhension des mécanismes de transformation des personnes dans l'action et des rapports entre sujet et action, d'autre part, d'une conceptualisation plus forte des notions utilisées dans les actions de professionnalisation.

- L'une des questions de recherche que pose la professionnalisation, entendue comme développement professionnel des individus, est effectivement celle de la

compréhension des modalités concrètes d'apprentissage ou transformation des personnes en cours d'action. Plus généralement, cette question renvoie à celle des rapports existant entre les sujets et leurs actions. Deux types de travaux relèvent aujourd'hui de cet enjeu : d'une part ceux qui concernent la notion d'action (courants d'analyse de l'activité, courants de l'action située, par exemple), d'autre part ceux réalisés sur les mécanismes de transformation des personnes au contact de l'action (courants issus de la psychologie du travail, ergologie, clinique de l'activité, par exemple).

- Le deuxième enjeu théorique de la professionnalisation concerne selon nous la façon de penser les notions et les concepts utilisés dans les actions de professionnalisation : si la professionnalisation est d'abord un champ de pratiques, convient-il d'utiliser, comme outil pour la recherche, les termes qu'elle utilise ?

Il s'agit donc ici de repérer les débats théoriques concernant les notions, concepts caractérisant les effets de l'action (reconnus comme participant du développement professionnel des individus), à savoir les notions de « compétence, d'identité et de savoir (théorique, d'action, professionnel) » pour l'essentiel. Tout d'abord, ces mots sont davantage des construits sociaux servant à désigner des réalités plus ou moins fuyantes à l'analyse. Ce sont souvent d'abord des construits pour l'action et non des concepts scientifiques, ce qui a des incidences sur la manière de les étudier. A cet endroit, Barbier et Galatanu (2004, p. 5) parlent d'« ambiguïté fonctionnelle » pour désigner « l'usage de notions floues ou polysémiques par des acteurs sociaux aux intérêts très divers ». La sémantique accompagnant la professionnalisation est donc une « sémantique d'intervention sur l'activité humaine » (opus cité, p. 31)².

² Selon Barbier, ces notions sont marquées « axiologiquement » (valeurs), elles sont investies d'intérêts d'acteurs, « elles fonctionnent en réseau et en interaction, une notion en appelant une autre » (opus cité, p. 38). « Utilisées directement et dans leur usage courant, ces notions peuvent donc difficilement servir comme concepts interprétatifs dans le cadre d'une recherche en

En conclusion, on le voit, le thème de la professionnalisation fait à la fois débat social et débat théorique.

Débat social, d'abord, en ce qu'il relève de pratiques sociales qui doivent être questionnées au plan de leurs enjeux dans la mesure où les acteurs (groupes sociaux, entreprises, formateurs) qui font usage du mot professionnalisation n'y attribuent pas les mêmes significations, voire des significations contradictoires.

Débat théorique ensuite car les travaux de recherche disponibles présentent des statuts divers comme c'est souvent d'ailleurs le cas s'agissant de l'étude de pratiques sociales, oscillant ainsi entre modèles d'action et modèles de compréhension.

Aussi, convient-il de poursuivre un effort de recherche permettant d'élucider la question suivante : la professionnalisation relève d'abord d'intentions sociales, dans quelles conditions peut-elle devenir un véritable enjeu et objet théorique ?

Probablement conviendra-t-il de prendre en compte et d'étudier, de façon globale et articulée les problématiques sociales intéressant la formation (développement professionnel des personnes) et celles intéressant les milieux du travail (développement des activités et des organisations) alors qu'elles demeurent bien souvent disjointes du fait des découpages disciplinaires et des tendances habituelles à la réduction des objets analysés. Probablement y a-t-il donc ici à concevoir un paradigme de recherche susceptible de penser dans le même temps théorie du sujet, théorie de l'activité, théorie de l'organisation. La première étape consiste sans doute à mettre en lien des travaux qui aujourd'hui existent dans des environnements séparés à l'image de l'initiative récente de publication d'un recueil de textes fondamentaux sur la professionnalisation en formation.

intelligibilité », « du fait de leur ambiguïté fonctionnelle, de leur contenu axiologique et de leur caractère mobilisateur pour l'action » (opus cité, p. 39).